

On le sait maintenant, quand ce gouvernement nomme quelque chose, il faut comprendre l'inverse, et s'attendre à la politique qui va avec. Les grands discours sur l'école « réellement inclusive », « priorité » du ministère, n'ont pas démenti cette logique. Aux envolées sur la possibilité offertes à tout élève en situation de handicap d'avoir un accompagnement au plus près de ses besoins, répondent la précarité inchangée des AESH (accompagnantes d'élèves en situation de handicap), accrue du renforcement de leur exploitation par la mise en place des PIAL (pôles inclusifs d'accompagnement localisé). L'école « réellement inclusive » façon Blanquer, n'est qu'une école chargée de faire plus avec moins, et surtout à moindre coût.

15 ans de précarité

Après 15 ans de grandes phrases sur « l'accueil » des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires, le bilan de la loi de 2005 est maigre, et repose avant tout sur des personnels maintenus dans la précarité. L'abandon des contrats uniques d'insertion pour des CDD de droit public n'a pas marqué de grande avancée. Les salaires restent scandaleux, le statut toujours aussi fragile, et la reconnaissance inexistante.

La mise en place des PIAL, quant à elle, s'inscrit dans l'enfoncement de la logique managériale voulu par Blanquer. Parfait résumé d'une politique axée sur l'accroissement de la caporalisation et de la flexibilité sans augmentation de moyens, les PIAL viennent éclater encore un peu plus la gestion quotidienne des AESH. Alors qu'elle relevait déjà des bons vouloir des académies, entraînant des différences de traitement entre elles, les PIAL approfondissent ces différences au sein même de ces dernières, chaque pôle ayant sa politique et sa façon de gérer ses accompagnantes. Le secrétariat des pôles confié à l'un ou l'une d'entre eux-elles ajoute la caporalisation qui manquait encore, fournissant à l'administration un·e petit·e chef·fe sans augmentation de dépenses, ni statut approprié.

Quand le ministre annonce, lyrique, des augmentations « historiques » de 15 euros par mois, c'est des enseignant·e·s qu'il s'agit. Les précaires ? Blanquer préfère encore économiser quelques centaines de millions plutôt que de procéder à des revalorisations.

une inclusion dégradée pour tou.te.s

Les conséquences de ces choix, nous les constatons tou.te.s, quel que soit notre poste. Des élèves dont les besoins ne sont pas pourvus, des prises en charge indigentes saupoudrées quelques heures par semaine, des profs qui ne peuvent plus gérer de front les inclusions et leurs 30 élèves, des classes qui explosent, des personnels qui craquent, des élèves « inclus » mais mal-traités, des familles dans le désarroi. Si on ajoute les leçons de morale hiérarchique sur notre « devoir d'accueil » et la culpabilisation des personnels qui n'y parviennent pas, on a une idée de la situation concrète qui se cache derrière les vibrantes déclarations de « l'école inclusive ».

Il est temps que cette situation change, et que l'ambition d'une école pleinement inclusive ne se fasse plus sur le dos des personnels et des élèves, et en lieu et place des institutions de soin, qui voient leur financement toujours réduits. Les politiques d'austérité ont là aussi fait des dégâts, et approfondi les difficultés d'accueil et de soin pour les familles.

Face à un ministre qui affiche chaque jour un peu plus son mépris pour les personnels de l'Éducation Nationale, à commencer par les plus précaires, nous appelons l'ensemble des personnels à se mettre en grève le 8 avril prochain ! Obtenir des avancées pour les AESH, c'est ouvrir la porte pour en obtenir pour tous et toutes.

Pour une école solidaire et égalitaire : élèves, parents, personnels, l'école est à toutes et tous !

Nous revendiquons :

- L'augmentation immédiate des salaires de tous les personnels, et en particuliers des plus précaires ;
- L'abandon des PIAL et de la mutualisation des AESH ;

- La titularisation de tou.te.s les précaires, sans condition de diplôme ni de nationalité ;
- La reconnaissance du temps plein à 27h/semaine (24h avec élèves et 3h de préparation et de concertation) ;
- Une formation de qualité et diplômante